

FACEBOOK ET LES PROCÈS À RÉPÉTITION

LE 19 AOÛT 2009 STÉPHANE FAVEREAUX

Californie, Canada, Facebook, un réseau qui ne va pas tarder à compter 300 millions d'utilisateurs... et toujours autant d'attaques en justice. Le problème récurrent de la plate-forme de socialisation : le respect de la vie privée. 5 utilisateurs californiens ont été stipulant que Facebook viole les lois de l'État de Californie. Le site diffuserait en effet des [...]

Californie, Canada, Facebook, un réseau qui ne va pas tarder à compter 300 millions d'utilisateurs... et toujours autant d'attaques en justice.

Le problème récurrent de la plate-forme de socialisation : le respect de la vie privée. 5 utilisateurs californiens ont été stipulant que Facebook viole les lois de l'État de Californie. Le site diffuserait en effet des données personnelles mises en ligne sans possibilité de contrôler à qui ces infos sont vendues et donc diffusées.

Selon l'AFP et Reuters, une jeune femme estime avoir été trompée par facebook et Mark Zuckerberg. A l'origine destiné aux étudiants, maintenant ouvert au monde entier, l'objectif initial du site aurait été perdu de vue... Peu probant comme motif de plainte

Un photographe et une actrice font eux aussi partie du lot des plaignants : des photos publiées sur leurs profils auraient été diffusées... Sans vouloir jouer les polémistes, tout utilisateur conscient de cette plate-forme sait quelles ont été les actions en justices qui ont touché le site. Les options de confidentialité dans les outils de paramétrage, si elles ne garantissent pas tout, les engagements pris par FB (qui n'engagent que ceux qui les croient, a priori) et les nouveaux règlements édités par FB ne sont pas des infos confidentielles.

Tout un chacun connaît le risque pris lorsque l'on publie sur le web. Toute photo publiée sur FB peut être prise et reprise, la prudence s'impose donc à tout le monde. Il s'agit d'une des règles les plus basiques dès lors que l'on se ballade sur le net et que l'on publie un blog, un site perso ou un profil. Nos infos circulent... C'est peut-être un revers de la médaille que nous ne cherchons pas, mais nous devons faire avec ou faire face en étant conscient des risques que nous prenons. (A relire à ce propos <http://owni.fr/2009/08/01/stage-de-survie-a-destination-de-mes-enfants/>)

Facebook est basé sur le dévoilement d'une partie de la vie privée, tout utilisateurs le sait, et en est, encore une fois, conscient lorsqu'il publie ses photos de vacances, du petit dernier ou de son mari, sa femme, ses amis.



D'ailleurs s'il fallait soulever une autre question, celle du droit à l'image, il serait pertinent de rappeler qu'il est, dans le droit français et dans bien d'autres pays, interdit de publier et diffuser l'image de quelqu'un sans son consentement. Pourtant FB fourmille de photos publiées sans que les accords aient été donnés par les personnes figurant sur ces clichés.

Facebook promet à ces plaignants une bataille juridique au long cours puisque le site estime que motifs de plainte sont infondés. La plate-forme sociale a de nombreuses reprises, a revu et corrigé les termes d'utilisation du site suite à quelques polémiques et plaintes fondées. L'amélioration du respect de la vie privée fait partie de ses chevaux de bataille.

Cette actualité raisonne également au Canada où des étudiants ont également déposé plainte pour les mêmes motifs de violation de la vie privée. La Clinique d'intérêt public et de politique d'Internet (Cippic <http://www.cippic.ca/en/>) appartenant à la fac de droit d'Ottawa vient en aide au 7 millions de facebookers canadiens. Le Cippic accuse FB de conserver des données personnelles sensibles. « *Nous nous sommes penchés sur Facebook parce que c'est le site de réseau social le plus populaire au Canada et qu'il s'adresse à des adolescents* » dit Mme Lawson, directrice de la Cippic, pour justifier son action.

Les mêmes causes entraînent les mêmes effets ! Les internautes sont conscients de ce qu'ils publient. Tout partage est volontaire sur ce site. Le Cippic accuse aussi FB de poursuivre, grâce aux données personnelles son hypertracking.... A l'instar de My Space, dans le colimateur de la clinique.

Publier sur FB ou tout autre site entraîne un risque qu'il est difficile de mettre au niveau zéro... Faire appel systématiquement à la justice paraît un peu facile même s'il est vrai que FB n'est pas tout blanc. Il n'est nul besoin de le défendre ni de lui maintenir la tête sous l'eau. Si l'on veut absolument protéger sa vie privée, il semble, malheureusement, assez difficile d'être sur FB !

ELLIOT

le 19 août 2009 - 13:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



La seule fonctionnalité qu'on ne pas paramétrer, et qui me dérange, est que l'on ne peut pas, je crois, empêcher notre profil d'apparaître dans les recherches google.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

COMMENT TE DIRE...

le 20 août 2009 - 0:27 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Comment te dire Elliot...

Settings > Privacy > Search > Public search listing tout en bas

;-)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SMEJKO

le 24 juillet 2010 - 15:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vous critiquez Facebook et vous concluez par une invitation à l'utiliser. Pas crédibles.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ALBERRO JOSSELIN

le 15 septembre 2010 - 20:47 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



de l'arnaque de fou!!!!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

2 pings

Facebook et les procès à répétition | Owni.fr – The Facebook News le 19 août 2009 - 12:49

[...] StÃ©phane Favereaux wrote an interesting post today onFacebook et les procÃ©s Ã rÃ©pÃ©tition | Owni.frHere's a quick excerpt [...]

Owني.fr – The Facebook News le 20 août 2009 - 11:51

[...] StÃ©phane Favereaux wrote an interesting post today onOwني.frHere's a quick excerpt [...]